

VOD : Le cantonnement successoral : de son bon usage - M. Alex TANI

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,13 jour(s) soit 1,0 heure(s)

Public concerné

Tout public traitant du droit patrimonial de la famille

Objectifs

- Tirer du cantonnement le meilleur parti pratique possible
- Savoir conseiller utilement à ses clients la faculté de cantonner
- Mettre en œuvre le droit de cantonner les libéralités
- Savoir traiter les conséquences liquidatives du cantonnement

Contenu

Découvrez cette vidéo : Le cantonnement successoral : de son bon usage

Durée : 1H

Animée par le Professeur Alex TANI - Maître de Conférences à l'Université de Corse

Le Cantonnement successoral est un outil formidable de stratégie patrimoniale, mais il est encore trop peu utilisé :

- A quoi sert-il réellement ? Pourquoi le conseiller et ne pas l'omettre ?
- Quels enjeux stratégiques ? Quelles solutions apporte-t-il ?
- Quel est son périmètre successoral d'application ?
- Quand le proposer ?
- Comment le mettre en œuvre ?

Prérequis

Connaissances générales en droit patrimonial de la famille

Page 1 sur 2

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

■ **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

Modalités pédagogiques

- Formation en ligne

Modalités d'exécutions et techniques

- Mise à disposition de la vidéo sur votre espace

Modalités d'encadrement

- Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires

Conditions générales de location

- Une fois le paiement validé, accédez à votre vidéo pendant 14 jours dans votre espace personnel : onglet "**Location de vidéos**"